

COMMUNIQUE

ALUCAM : LA NOUVELLE ENTITE FUSIONNEE EST EN PLACE

Edéa, le 05 mai 2021

Le 30 juin 2020, se sont tenues, des sessions extraordinaires des Assemblées Générales des sociétés Alucam, puis Socatral pour entériner la décision du Chef de l'Etat de fusionner les deux entités avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2020.

Il s'agit d'une Fusion absorption qui est intervenue après plus de 60 ans de marche séparée des deux sociétés, bien qu'évoluant côte à côte dans un modèle intégré, formaient des entités distinctes au plan juridique. Désormais, *Alucam* [capital : 19,177 milliards de FCFA] et *Socatral* [capital : 1,847 milliard de FCFA] ne forment qu'une seule et même entité.

Après cette approbation, il fallait s'atteler dans un grand challenge à matérialiser, jusqu'en fin d'année 2020, cette opération à travers laquelle Alucam a absorbé Socatral en finalisant les derniers aspects juridiques et en fusionnant les systèmes d'information des deux entités.

Cette décision de fusion, il faut le rappeler, répond de manière stratégique à la volonté de l'Etat du Cameroun de garantir la pérennité d'ALUCAM (en proie à certaines difficultés depuis quelques années) par la réduction des coûts. Elle présente également une opportunité de développement à travers le déploiement d'un nouveau modèle d'affaires orienté sur la fabrication et la vente des produits à forte valeur ajoutée ainsi que la transformation locale.

Bien plus, la fusion-absorption qui s'est ainsi opérée entre Alucam et Socatral devrait donner un souffle nouveau à ce fleuron de l'industrie camerounaise, et à la filière au regard du plan d'avenir d'Alucam.

Depuis donc le mois de juillet 2020, la concrétisation de la fusion s'est matérialisée à travers entre autres les étapes ci-après:

- Le volet social qui a consisté au transfert de tout le personnel Socatral vers Alucam avec maintien de tous leurs droits et acquis
- La fusion et la mise à jour avant le 1^{er} janvier 2021 du système d'information au plan :

- Comptable
- Maintenance
- Ventés
- RH

Tout ceci s'est fait en s'appuyant sur une équipe locale avec l'assistance de deux partenaires techniques (CAPGEMINI et OXYA).

C'est l'occasion de saluer la mobilisation de tous les acteurs en interne dans le cadre de ce projet qui s'est finalement fait en grande partie avec les ressources humaines de l'usine.

A date, nous avons le résultat comptable 2020 de l'entité fusionnée. Il ne reste que quelques détails à régler dans le cadre de ce projet fusion.

En conclusion, la fusion ne constituait qu'une étape dans le plan de redressement de la compagnie Alucam. Après le succès qui a jalonné ce processus, il ne reste qu'à consolider le fonctionnement de l'entité fusionnée par une organisation idoine et à poursuivre la mise en œuvre des autres actions du plan de redéploiement de l'entreprise.

**Le Directeur de l'Etablissement Industriel
Alucam**



Thomas Manga